

| | |
|---|--|
| Numéro dans le SI local : | |
| Référence GESUP : | |
| Corps : | Maître de conférences |
| Article : | 26-I-1 |
| Chaire : | Non |
| Section 1 : | 24-Aménagement de l'espace, urbanisme |
| Section 2 : | |
| Section 3 : | |
| Profil : | Stratégie d'aménagement et de développement touristique durable |
| Job profile : | Teaching and research on the organization of tourist areas, sustainable tourism policies and strategies. Ability to develop a project-based teaching approach in conjunction with professional organizations. Involvement in administrative responsibilities including block-release training supervision. |
| Research fields EURAXESS : | Other |
| Implantation du poste : | 0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE |
| Localisation : | UNIVERSITE BORDEAUX MONTAGNE |
| Code postal de la localisation : | 33607 |
| Etat du poste : | Vacant |
| Adresse d'envoi du dossier : | DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC |
| Contact administratif : | SARROTTE Marie-Pierre |
| N° de téléphone : | DRH 0557124544 |
| N° de Fax : | 0557124544 |
| Email : | marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Date de saisie : | 13/02/2024 |
| Date de dernière mise à jour : | |
| Date de prise de fonction : | 01/09/2024 |
| Date de publication : | 21/02/2024 |
| Publication autorisée : | NON |
| Mots-clés : | aménagement de l'espace et du territoire ; |
| Profil enseignement : | |
| Composante ou UFR : | UFR SCIENCES DES TERRITOIRES ET DE LA COMMUNICATION |
| Référence UFR : | DEPARTEMENT IATU |
| Profil recherche : | |
| Laboratoire 1 : | UMR5319 (201622032H) - UMR 5319 PASSAGES |
| Application Galaxie | OUI |

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE N° 0537

| | |
|---|--|
| Nature de l'emploi | Maître-sse de conférences |
| Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié) | 26-I-1 |
| Spécificité du poste | Stratégie d'aménagement et de développement touristique durable |
| Section CNU | 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme |
| Localisation | Université Bordeaux Montaigne - UFR Sciences des Territoires et de la communication – Département Aménagement, tourisme et urbanisme – Domaine universitaire – 33607 PESSAC |
| Etat du poste | Vacant |
| Date de prise de fonctions | 01/09/2024 |
| Résumé du poste en anglais | Teaching and research on the organization of tourist areas, sustainable tourism policies and strategies. Ability to develop a project-based teaching approach in conjunction with professional organizations. Involvement in administrative responsibilities including block-release training supervision. |
| Euraxess research fields | Other |
| Enseignement | Le/la candidat.e prendra en charge la responsabilité du master tourisme et de son parcours actuel (AGEST Transition des organismes locaux de tourisme). Il/elle participera à son développement en relation avec les autres formations du département IATU (en urbanisme et aménagement et |

| | |
|--|--|
| | <p>en solidarité internationale) et en partenariat avec les collectivités et organismes locaux et régionaux de tourisme.</p> <p>Ses enseignements porteront principalement sur l'organisation des territoires touristiques, l'aménagement touristique, l'aménagement des espaces publics touristiques et naturels, les politiques et stratégies de tourisme durable. Ces domaines sont en profonde mutation et la capacité du/de la candidate à les envisager dans une perspective de transition écologique, de développement durable et de reconnaissance et de mise en valeur des patrimoines locaux en relation avec l'évolution attendue et en cours des pratiques touristiques, des organismes de tourisme et de leurs stratégies de développement et d'aménagement par la mise en place de labels notamment, est particulièrement attendue.</p> <p>Il/elle sera en charge d'organiser et piloter les ateliers pédagogiques de projet de Master 1 et de Master 2, de développer l'initiation à la recherche, ainsi que d'accompagner les étudiants dans la rédaction de leur mémoire de Master 1 et de leur Projet de Fin d'Études en Master 2.</p> |
| <p>Recherche</p> | <p>Le/la candidat.e inscrira ses recherches dans le projet scientifique de l'UMR 5319 Passages « Reconfiguration des spatialités & changements globaux » sur le thème tourisme, aménagement et transition écologique et sociétale.</p> <p>Il/elle prendra une part active à l'animation de la vie scientifique du laboratoire. Il est souhaité que l'apport à son projet se traduise tant par la conduite et l'animation de recherches-action, ancrées dans le territoire régional et en lien avec le milieu professionnel du tourisme, que par une participation à la mise en relation de l'unité avec les réseaux de recherche nationaux et internationaux dans lesquels il/elle serait déjà engagé.e.</p> <p>Il/elle inscrira ses recherches plus particulièrement dans les ateliers transversaux « Transitions : échelles, spatialités et temporalités des territoires » et « Recherche-projet/Recherche en situation d'expérimentation ». Il-elle s'impliquera dans le dispositif de « La Fabrique » mise en place par l'UMR dans une dynamique collective de recherche interdisciplinaire et réflexive (apports scientifiques respectifs des rapports entre savoirs et savoir-faire) et contribuera à la visibilité sociétale des recherches de l'UMR.</p> |
| <p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p> | <p>L'investissement du/de la candidat.e dans les responsabilités pédagogiques et administratives des activités du département et une expérience avérée en ce domaine sont particulièrement attendus, principalement en termes de responsabilité de parcours et de mention, d'appui au développement de la professionnalisation des étudiants via l'apprentissage et de consolidation</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>et de développement des partenariats. En ce sens, une bonne connaissance des milieux et organismes professionnels et/ou une expérience professionnelle dans le champ du tourisme et/ou de l'aménagement des espaces touristiques ou naturels seront appréciées.</p> |
| <p>Contact/informations</p> | <p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>Frédéric Hoffmann – frederic.hoffmann@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Contact Recherche</p> <p>Co-directrice de Passages : Mme Sandrine VAUCELLE</p> <p>Contact pour la recherche : Sandrine Vaucelle - sandrine.vaucelle@cnr.fr</p> |
| <p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p> | <p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^[L. 112-1]_[SEP] Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison</p> |

| | |
|---------------------------------|---|
| | <p>avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p> |
| Préconisations recherche | <p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p> |